



# COMMUNIQUE

« COP 2014-2018 »

## ADOPTION DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE DE L'EHESP POUR LA PÉRIODE 2014-2018

Rennes le 28 mars 2014 –Le conseil d'administration de l'EHESP lors de sa séance du 26 mars 2014 a adopté à l'unanimité la proposition de contrat d'objectifs et de Performance pour la période 2014-2018 et a donné mandat à son directeur pour négocier, sur cette base, avec les deux ministères de tutelle de l'établissement\* dans le cadre du dialogue contractuel qui devrait s'engager prochainement.

Suite à un important dispositif de concertation organisé en interne et de consultation externe lancé dès l'été 2013, le projet de contrat d'objectifs et de performance quinquennal, proposé par la direction de l'EHESP, aujourd'hui finalisé et validé par les instances de l'Ecole se présente sous la forme d'un document synthétique ayant l'ambition d'être stratégique et est ainsi structuré autour d'un nombre restreint d'objectifs à poursuivre.

Basé sur une stratégie de recentrage des actions de l'Ecole autour de deux grandes orientations transversales :

- d'une part, être force de proposition, lieu de débat, et accompagner les évolutions de notre système de santé en lien avec ceux d'autres pays pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et pour relever les défis de demain ;
- d'autre part, mieux comprendre et participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce projet vise à mobiliser les forces vives de l'Ecole sur 5 thématiques prioritaires :

1. Les politiques sociales et de santé,
2. L'organisation, le pilotage, la régulation et le management des services de santé dans leurs dimensions sanitaire, sociale et médico-sociale,
3. L'environnement et la santé,
4. La sécurité sanitaire,
5. La promotion de la santé et la prévention.

**Pour comprendre les 4 enjeux majeurs, les 10 objectifs opérationnels et les 50 engagements fixés dans ce projet global de développement, Laurent Chambaud, directeur de l'école peut répondre individuellement aux interrogations des journalistes.**

*\*ministère des affaires sociales et de la santé et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel. L'EHESP est membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Sorbonne Paris Cité, membre associé de l'université européenne de Bretagne (UEB) et membre de la conférence des grandes écoles. L'EHESP a le statut de « grand établissement » (loi du 9 août 2004 et décret du 7 décembre 2006).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 5 départements (biostatistiques et épidémiologie / santé, environnement et travail / Institut du management / sciences humaines, sociales et des comportements de santé / sciences infirmières et paramédicales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose 14 filières de formation de cadres des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), 12 spécialités de diplôme national de master, 5 diplômes de mastères spécialisés, un titre d'ingénieur, 6 parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP, forte de 410 agents dont 90 enseignants et chercheurs, accueille 1300 étudiants de plus d'une trentaine de nationalités différentes. L'Ecole fait appel à 1 400 conférenciers.

Site internet : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)

Fil twitter : @ehesp

#### Contacts presse :

Nathalie CAVAGNI  
Directrice de la communication – EHESP  
Tél. +33 (0)2 99 02 28 60  
Fax +33 (0)2 99 02 26 25  
Nathalie.Cavagni@ehesp.fr

Philippe GAUDIN  
MEDIAL  
01 53 83 81 40  
01 53 83 81 41  
philippegaudin@medial-rp.com